

NOTES ET GLANURES

Histoire générale

WOOLF H., *Quantifications. A history of the meaning of measurement in the natural and social sciences*, New-York, Bobbs-Merrill Co., 1961.

Sans les procédés de mesure, les phénomènes observables ne se prêtent pas à une analyse mathématique, à l'établissement de lois. A l'exception des géomètres et des astronomes, les savants de l'Antiquité ne connaissaient point le raisonnement quantitatif. Ce raisonnement est certainement une des bases de la science contemporaine. Comment et quand s'est produit ce revirement ? A des époques et selon des modalités différentes, selon les disciplines. Par rapport à la physique, le retard de la chimie et de la pratique médicale s'étend sur un peu plus de deux siècles. C'est que dans la façon de penser d'autrefois, l'essentiel des phénomènes chimiques et biologiques réside dans leur substance et dans les modification qualitatives. La notion de qualité occulte obnubilait longtemps l'esprit des chercheurs.

R.V.S.

RENOUVIN P. & DUROSELLE J.B., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Colin, 1964.

Trois démarches sont exposées lorsqu'il s'agit d'expliquer les problèmes que soulève l'histoire des relations internationales : 1° les conditions économiques, financières et démographiques ont exercé sur la politique extérieure des Etats et sur le développement des relations internationales une influence dominante ; 2° les sentiments, les mentalités et les directions nouvelles prises par l'esprit humain fournissent l'explication fondamentale ; 3° les décisions et les actes des dirigeants de la politique extérieure ont une importance majeure.

Chacun de ces points est analysé en détail et nuancé dans ses déterminations. Le rôle des forces économiques, par exemple, laisse apparaître des variétés dans la rivalité des intérêts matériels et les oppositions d'intérêts politiques. Ainsi, dans la lutte pour les marchés extérieurs, l'influence des intérêts matériels a été déterminante. Mais la com-

pétition autour des concessions de chemins de fer ou des canaux maritimes, les mesures de repréailles économiques, procèdent presque toujours de buts politiques, les intérêts matériels servant ici d'instrument.

Le développement du sentiment national a joué un rôle important surtout depuis les points de Wilson, à la grande surprise des gouvernements qui n'y croyaient pas. On constate à cet égard que si le sentiment national, issu des couches populaires, n'est pas dominateur, le nationalisme, par contre, émane de forces conservatrices, s'appuie sur les institutions militaires, et hisse au pouvoir les meilleurs agents de la politique de conquête. Celle-ci procède souvent de l'action personnelle d'individualités puissantes.

R.V.S.

Les Routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, dans *Colloques des Cahiers de civilisation*, Angers, 1959.

L'état de centralisation d'un Etat dépend de l'état des routes et du réseau routier. Le problème est renouvelé par le présent colloque. On notera cependant avec Bernard Guénée que Rome a légué aux Mérovingiens un réseau routier construit autour d'un axe nord-sud passant par Lyon d'où se détachent un certain nombre de transversales qui courent vers l'océan. Le réseau routier français du XVI^e siècle affecte déjà cette forme d'étoile centrée sur Paris qu'il conserve encore de nos jours. Le moyen âge, contrairement à une opinion courante, a fait preuve d'un rare et puissant dynamisme routier dont il est évident qu'il est lié aux progrès de la centralisation administrative et à la croissance de Paris comme capitale. Les progrès de la centralisation administrative française vont de pair avec la construction du réseau routier de la France moderne.

R.V.S.

COURBIN Paul et collaborateurs, *Etudes archéologiques*, dans série *Archéologie et civilisation*, de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, VI^e section, Centre de Recherches historiques, Paris, SEVPEN, 1963.

Manifeste du nouvel esprit scientifique de

l'archéologie, cet ouvrage s'adresse aussi aux historiens sommés de s'adapter ou de périr. A noter que la France découvre actuellement des méthodes que les Anglo-Saxons ont récemment vulgarisées pour le grand public en faisant de l'ouvrage de Mortimer Wheeler, *Archeology of the Earth*, un livre de poche. L'idée est intéressante lorsqu'on songe aux ravages des archéologues amateurs. Quant aux Etudes, elles se classent sur quatre plans : prospection (aérienne, etc.), fouille, stratigraphie, interprétation scientifique et analytique (laboratoire, etc.). La quatrième partie est la plus intéressante pour les historiens. A propos de la difficulté d'écrire l'histoire économique du monde antique, ces paroles de Edouard Will : « Un plaidoyer pour une histoire aussi totale que possible, mais qui laisse au premier plan le politique, parce que ces siècles ont été d'abord politiques. Et un plaidoyer contre cet éternel cloisonnement que respectent nos manuels, entre le politique d'une part, l'économique et le social de l'autre, comme si l'on avait plus de raison de rapprocher l'économique du social que l'un et l'autre du politique. »

D'autres articles traitent d'économies et de civilisations et constituent autant de chapitres d'histoire générale appuyés sur des témoignages très éloignés des sources naturelles. Certes il ne s'agit pas de révoquer les techniques anciennes, mais d'y ajouter de nouvelles. Les structures universitaires gagneraient à s'inspirer de celles-ci.

R.V.S.

Les chefs-d'œuvre de l'art, 5 volumes in-4° gr., Paris, Hachette, 1963-1965.

La collection comprendra douze volumes, déjà publiés partiellement sous forme de fascicules hebdomadaires. Les cinq premiers volumes reliés sont dès à présent disponibles. Ils sont respectivement intitulés :

I. De la naissance de l'art à l'Égypte ancienne, texte de M. Bonicatti, adaptation de S. Sivel et de G. Michelson ;

II. De la Grèce à Byzance, texte de M. Bonicatti, adaptation de S. Sivel et de G. Michelson ;

III. De la Chine archaïque à l'Inde moghole, texte de Fr. Monti, adaptation de S. Sivel et de G. Michelson ;

IV. Le moyen âge européen, texte d'A. Martini, adaptation de S. Sivel et de G. Michelson ;

V. Du gothique à la Renaissance, texte de F. Mazzini, adaptation de S. Sivel et de G. Michelson.

Il s'agit d'une riche publication de documents photographiques en couleurs visant à inventorier toutes les manifestations artistiques d'une époque : architecture, sculpture, peinture, arts décoratifs, sans donner la prééminence à une région : pas de nationalisme chauvin.

Le texte est assez bref mais intéressant. Il constitue une excellente initiation universelle aux différentes formes d'art. Chaque volume comprend un lexique des termes techniques, d'excellentes cartes, des schémas ainsi que des tableaux chronologiques bien utiles.

Le choix des documents est heureux. On y trouve naturellement les grands chefs-d'œuvre, mais aussi des œuvres qui, bien qu'intéressantes ou belles, n'en sont pas moins assez ignorées, méconnues ou peu accessibles. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la préhistoire ne se réduit pas à la reproduction quelle que soit leur beauté, des fresques de Lascaux et d'Altamira. On y trouve aussi des peintures rupestres de Pech-Merle et de Cougnac (Lot), de Niaux (Ariège), d'Addaura (Palerme), de Cogul et d'Alarcon (Levant espagnol), de Tassili (Sahara), des gravures rupestres du Monte Bego (Alpes-Maritimes), de Norköping (Suède).

La reproduction des monuments et des œuvres sculptées souffre moins de la qualité souvent médiocre des couleurs. Par contre, il est fâcheux que les coloris ne soient pas plus exacts dans les œuvres requérant une grande justesse des tons, notamment, peintures, miniatures, vitraux, fresques, céramiques, reliefs peints et mosaïques. Naturellement, l'éditeur s'est heurté au prix de revient. A cet égard, il convient de souligner que chaque fascicule ne coûte que 30 F.B., or nous comptons en moyenne de quarante à quarante-cinq reproductions en couleur.

Ces volumes, très intéressants pour les enseignants, sont cependant assez peu maniables, ce qui explique que nous restions partisans de l'achat des fascicules.

P.B.

CHEVALIER Raymond, *L'avion à la découverte du passé*, Paris, Fayard, collection *Résurrection du Passé*, 1964, 221 p.

Un des spécialistes de langue française de la photo aérienne appliquée aux sciences humaines donne un condensé de ce qu'est cette technique, de l'importance des documents qu'elle fournit et de son utilité dans le domaine archéologique au sens le plus large.

Ce procédé donne une interprétation nouvelle des paysages ensevelis et des mondes

disparus, apporte désormais des certitudes dans divers secteurs que les techniques antérieures s'avéraient incapables d'élucider et permet enfin l'élaboration de fructueuses hypothèses de travail. Elle s'applique avec bonheur à l'étude des routes et des voies antiques, à l'histoire urbaine, aux cadastres fossilisés ou disparus, aux anciens rivages et aux paysages agraires.

La photo aérienne ne constitue pas une discipline autonome mais nécessite de multiples collaborations nationales et internationales. Elle s'appuie d'ailleurs sur la plupart des autres disciplines.

Notons en passant les efforts déployés en Belgique par MM. Breuer et Mertens dans ce domaine, tout en regrettant que, trop souvent, les photos aériennes soient encore, chez nous, essentiellement considérées comme documents militaires.

P.B.

DESFONTAINES Pierre et JEAN-BRUNHES DELAMARRE Mariel, *Atlas aérien de la France*, Paris, Gallimard, 1955-1964, 5 vol. in-4°.

En publiant le cinquième tome de l'Atlas aérien, les auteurs terminent le recensement rapide mais combien suggestif des paysages et sites historiques principaux de la France. La photo aérienne dont l'utilité n'est plus à démontrer, donne une dimension nouvelle aux lieux historiques et aux manifestations de l'emprise de l'homme sur le paysage. Chaque photo est accompagnée d'une analyse sommaire mais fort bien venue, qui éclaire à la fois le curieux, le géographe, l'archéologue et l'historien.

Il ne nous est pas possible de citer tous les sites qui présentent un intérêt du point de vue historique, mais retenons cependant : le site préhistorique de Solutré (t. 5, n° 189), les sites gallo-romains d'Alésia (t. 5, n° 192), d'Arles (t. 1, n° 134 et 135), les bourgs fortifiés d'Eze et Saint-Martin-du-Var (t. 1, n° 180 et 181), des sites fortifiés de Montségur (t. 3, n° 15), des villes fortes de Vauban à Mont-Louis (t. 3, n° 69), des châteaux forts de Salses (t. 3, n° 76) et du Château-Gaillard aux Andelys (t. 4, n° 50), des châteaux fastueux de Chenonceaux (t. 2, n° 148), de Vaux-le-Vicomte (t. 4, n° 129), des sites monastiques de Fontgombault (t. 2, n° 208), et de Jumièges (t. 4, n° 64), des exemples d'urbanisme : une bastide du XIII^e s., Villefranche de Rouergue (t. 3, n° 221) ; une fondation du XVI^e s., Brouage (t. 2, n° 244) ; une réalisation du XVII^e s., Richelieu (t. 2, n° 221) ; des sites industriels, la Saline royale

d'Arc-et-Senans de l'architecte Ledoux (t. 5, n° 304), etc.

En conclusion, un ouvrage qui peut rendre d'énormes services aux historiens. Souhaitons que la Belgique ait un jour un répertoire semblable.

P.B.

Histoire de l'antiquité

CLARK Grahame, *Prehistoric England*, Londres, Batsford, 1962.

Essai très réussi d'une reconstruction de la vie de l'homme préhistorique en Angleterre. Il y est question de la nourriture obtenue par la chasse, la pêche, l'élevage, la culture, d'habitations, de villages, d'outillages, d'armes, de métallurgie, de poterie, de vannerie, d'art, d'exploitation minière, de commerce et de voies de communications, de sites fortifiés, de lieux sacrés.

R.V.S.

DEVEREUX G., *La psychanalyse et l'histoire, une application à l'histoire de Sparte*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 20, p. 18-43, Paris, 1965.

Pour comprendre et interpréter le sens et les causes des phénomènes historiques, l'historien a intérêt à user de la psychanalyse, prétend l'auteur. Il précise d'ailleurs que celle-ci n'interviendra jamais pour l'historien que comme un instrument parmi d'autres et qu'elle s'appliquera principalement aux faits en rapport étroit avec la psychologie. Il pose de la sorte le problème de la *méthode* fondée sur une modification d'optique et qui aide à comprendre que des faits disparates peuvent constituer sous cet angle nouveau une catégorie nette et cohérente de données.

Appliquant cette méthode aux Spartiates, il constate que ceux-ci, conquérants brutaux de la Laconie et de la Messénie, se sont installés dans un état de peur stimulé par le refus de protéger leur capitale par des murailles et compensé par des moyens terroristes à l'égard des hilotes opprimés. Il cite l'exemple de deux mille d'entre eux-ci massacrés après avoir été affranchis pour services éminents rendus à la république spartiate. On comprend que la vie de Grecs cultivés des Spartiates se soit changée en un cauchemar. Les mesures propres à paralyser les hilotes par la terreur entraînent des rigueurs plus graves encore à l'égard des habitants de Sparte. Il y a là indice d'un cercle vicieux caractérisant toute pathologie sociale. Notons que le maintien d'un système autoritaire et militaire conduit paradoxalement à aider autrui à se débarrasser des tyrannies

et à ménager soi-même son armée. Il évoque la *crypteia* comme une sorte d'initiation destinée à commémorer la conquête et à maintenir l'état de conquérant en perpétrant des actes odieux liant indéfectiblement la milice nouvelle aux détenteurs du pouvoir oppressif (cfr. Mau-Mau, SS-nazis, etc.). Inversement, il constate que souvent les peuples conquis croient au *loup-garou* (Wehrwolf).

L'hilote est tenu d'admirer tout ce qu'il n'est pas, pour mieux comprendre la raison des privilèges de son oppresseur. Il se plie aux ordres les plus infâmes par lesquels il se lie davantage encore à son oppresseur (rappelons ici le rôle des pygmées Batua au Ruanda, exécuteurs des hautes œuvres des Batutsi). En forçant les hilotes à les aimer, les Spartiates semaient entre eux la zizanie, car l'opprimé déteste qui aime l'oppresseur. Ils ne pouvaient obtenir cet amour qu'en diminuant l'opprimé. Celui-ci, c'est bien connu, finit par aimer son tourmenteur. Le contrôle psychique des Spartiates sur les hilotes était tel qu'en 371-370, après Leuctres, ceux-ci se portent au secours des premiers sur l'assurance, démentie par le passé, qu'ils deviendront libres et sans voir que de leur refus résulterait la chute de l'oppression. Accablés d'angoisse, les hilotes se cramponnent ici à l'illusion de la certitude de la domination des Spartiates. L'hilote devient ainsi un fou par délégation, pour fixer la névrose de son maître. On comprend que celui-ci ne supporte pas la prétention de son esclave à obtenir la liberté : tout le système s'écroulerait. L'explication *rationnelle* de Thucydide ne rend pas compte de la manière dont fut appâté le piège des deux mille disparus. Celle-ci relève d'une *angoisse* dont seule la psychanalyse peut révéler les ressorts. La constatation de cette névrose explique l'état de décadence latente du régime spartiate. C'est là, dans l'absolu, l'un des faits méconnus de l'histoire.

R.V.S.

DETENNE Marcel, *En Grèce archaïque : géométrie, politique et société*, dans *Annales*, t. 20, p. 425-441, Paris, Colin, 1965.

Le terme *isonomie* se définit négativement par opposition à la tyrannie, il comporte de nombreuses nuances qu'une bibliographie abondante n'a point encore réussi à démêler complètement. A son propos l'auteur évoque les pratiques en usage dans la société militaire que forment les Grecs aux origines homériques. Il évoque l'expression *au milieu* fréquente dans plusieurs contextes : jeux, partage de butin, assemblées, jus-

tice. Apporter quelque chose *au milieu*, qu'il s'agisse d'un prix à mettre en compétition, d'une proie que l'on apporte au butin, ou de considérations politiques que l'on livre à ses concitoyens, c'est partager avec les membres du groupe sans exiger de contrepartie. L'image qui s'impose est celle d'une société au centre de laquelle s'avance celui qui désire s'exprimer, saisissant le sceptre du héraut, il parlera au nom du groupe en évitant de poser des cas personnels, sauf exception. Un même groupe social apparaît au centre des significations de cette expression : celui des guerriers. Jusqu'au VI^e siècle, où les privilèges du hoplite sont étendus à toute la Polis, le guerrier apparaît comme un type d'homme particulier qui ne recouvre pas le groupe familial ni territorial. Groupés par classe d'âge, formant une confrérie, ils sont liés par des liens contractuels de caractère initiatique. Parmi les droits du guerrier figure celui de parole. Dans les assemblées primitives, l'assemblée de l'armée est le substitut permanent du peuple. A cette notion de droit de parole se lie également celle d'égalité, car dès le temps de l'épopée le groupe des guerriers tend à se définir comme celui des *semblables* : le cercle crée entre les membres du groupe une relation réciproque et réversible. Ainsi se crée l'opposition capitale entre les intérêts collectifs et les intérêts personnels. Tout ce qui est déposé au milieu est commun et public, y compris les paroles.

Il est certain que le groupe des guerriers a joué un rôle fondamental dans la construction de l'univers spirituel des cités grecques, comme le dit Aristote, la première cité grecque a été une république de guerriers et même de cavaliers. La conception d'un espace centré et symétrique s'affirmera ensuite sur une série de plans, de la politique à la philosophie, en passant par la géographie, l'histoire et même la sculpture.

On songera aux travaux récents concernant la pensée grecque pour se convaincre de l'importance que peut avoir la compréhension des mentalités pour expliquer les mouvements historiques, par exemple J.P. VERNANT, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, 1962, et P. LEVÊQUE & P. VIDAL-NAQUET, *Clisthène l'Athénien*, Paris, 1964.

R.V.S.

MARTIN Roland, *Manuel d'architecture grecque*, t. I, Collection des manuels d'archéologie et d'histoire de l'art, Paris, A. et J. Picard et Cie, 1965, 522 p.

M. R. Martin, dont les travaux sur l'ur-

banisme dans la Grèce antique sont bien connus, nous donne une nouvelle preuve de sa grande connaissance du monde hellénique. Le manuel dont l'auteur entreprend la publication comprendra trois volumes. Le premier est consacré aux *Matériaux et Techniques* (extraction, préparation et mise en œuvre des matériaux ; modes de construction et organisation des chantiers). Le second volume sera intitulé *Styles et Formes* ; il contiendra l'étude des ordres et des problèmes relatifs à la charpente, à la toiture, à la décoration et à la polychromie. Le troisième volume sera réservé aux *Plans et Compositions*, c'est-à-dire aux types d'édifices et aux principes de composition.

Dans son introduction, l'auteur remarque que les bons manuels d'architecture grecque ont quelque peu vieilli et que la plupart des autres traitent essentiellement de problèmes esthétiques et négligent souvent les aspects proprement techniques et les modes de construction. D'autre part, beaucoup d'ouvrages généraux « insistent sur les constantes alors que le contact direct avec les chantiers de fouilles et les édifices révèle à chaque instant la diversité et la variété, les aspects régionaux et locaux, les solutions individuelles des méthodes de taille, d'assemblage, d'appareillage pratiquées par les architectes et les maçons de la Grèce antique. Cette diversité interdit de formuler des conclusions trop générales et impose des réserves à bien des idées traditionnellement admises. »

L'étude très fouillée que nous donne l'auteur dans le premier volume confirme abondamment les intentions formulées dans son introduction. Se basant à la fois sur les sources épigraphiques disponibles et sur de multiples résultats de fouilles, il éclaire les problèmes des matériaux utilisés : bois, brique, pierre ; en étudie la nature, l'origine, l'utilisation ; présente les données sous forme de tableaux synthétiques très clairs et très détaillés. Il ne peut être question de rendre compte, même à grands traits, d'une étude aussi minutieuse. Notons, en passant, à propos des marbres blancs et bleutés, ce matériau noble qui n'appartut que progressivement et timidement sur les chantiers, que leur identification reste actuellement encore très problématique et qu'il est pratiquement impossible de distinguer des veines aussi célèbres que celles du Pentélique de l'Hymette, de Paros ou de Naxos, sans procéder à des analyses pétrographiques et micrographiques, lesquelles restent à entreprendre. D'où tant d'attributions aventureu-

ses, toujours incertaines malgré mille répétitions.

Après cette très intéressante et originale présentation du matériel, l'auteur analyse les procédés d'extraction, de transport, le travail sur les chantiers, la mise en place, l'assemblage (rappelons en passant l'importance des marques de carriers et des entrepreneurs qui nous renseignent sur l'origine de ces travailleurs), les opérations de scellement, de goujonnage, de ravalement et de finition notamment de la sculpture des moulures et des cannelures. A l'occasion de l'examen de chaque étape du travail, l'auteur présente d'autre part les différentes espèces d'outils utilisés par chaque corps de métier. Maçonnerie et construction des murs sont analysés avec le même soin (fondations, parements et revêtements). La valeur expressive du mur, trait original de l'art grec est bien soulignée en montrant à la fois l'indépendance et l'individualité de celui-ci.

Afin de rendre cette matière, en somme extrêmement complexe, aussi intelligible que possible, l'auteur n'a pas craint de multiplier dessins et photos (223 illustrations dans le texte et 183 photos). Pour notre part, nous estimons qu'il a parfaitement réussi.

Attendons avec optimisme la suite de cette nouvelle et importante somme.

P.B.

FOUSS Madeleine, *La vie gallo-romaine en Gaule Belgique*, Collection archéologique « Vallus », éditions du Musée gaumais, Virton, s.d.

Ces deux premiers fascicules de la collection archéologique « Vallus » intéresseront tous les professeurs d'histoire. Présentés sous forme de farde, ils contiennent chacun dix à douze planches photographiques de documents gallo-romains. Au dos de chacune des planches, une description concise de chaque objet constitue un excellent commentaire pédagogique. Ces documents proviennent essentiellement des sites romains de la Belgique méridionale et de Trèves.

Le premier volume traite de la vie quotidienne : éducation, habitation, vêtements, repas, religion, coutumes funéraires. Le second aborde les activités culturelles, sociales et économiques : instruction, jeux et divertissements, voyages, agriculture, outillage, artisanat et commerce.

Le grand mérite de cette collection est de fournir des documents facilement utilisables en classe. Elle ne vise nullement à révéler les œuvres découvertes. La plupart de

ces documents sont bien connus des enseignants mais cette publication offre l'avantage d'une très grande maniabilité.

L'auteur prépare d'autres fardes qui seront consacrées à la préhistoire. Souhaitons que ces prochains dossiers de documents belges voient bientôt le jour.

P.B.

Histoire du moyen âge

DAVID Marcel, *Les laboratoires jusqu'au renouveau économique des XI^e et XII^e siècles*, dans *Etudes d'histoire du droit privé offertes à Pierre Petot*, Paris, Sirey, 1959.

IDEM, *Les laboratoires du renouveau économique du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle*, dans *Revue historique du droit français et étranger*, année 1959, p. 174-194, 295-325, Paris, 1959.

On sait les énormes lacunes de la terminologie et de la nomenclature historique. Traitant de ces matières, tout travail est le bienvenu. L'A. nous renseigne qu'à l'origine, le terme *laboratoires* désigne tantôt l'ordre des travailleurs par opposition à l'ordre ecclésiastique, *oratores*, ou à l'ordre combattant, *bellatores*; tantôt les paysans possédant des instruments de labour et des bêtes de trait, par opposition aux *brassiers*. L'emploi vers l'an mil de ce terme ainsi que de mots comme *vulgus*, *rustici*, *agricultores*, *villani*, marque une prise de conscience de la solidarité de personnes pratiquant une même profession, y compris les serfs. S'ils furent confondus avec les *laboratores* au départ, les bourgeois ne le sont plus après 1200, mais des contacts subsistent : les « laboureurs et bourgeois », les bourgeois ruraux. De plus en plus *laborator* signifie travailleur de la terre et englobe les *brassiers*.

R.V.S.

DE ROOVER Raymond, *The Rise and Decline of the Medici Bank (1397-1494)*, Cambridge (Mass.), Harvard U.P., 1963.

La richesse de cette étude tient dans l'analyse des activités de banquiers, d'industriels et de commerçants des Médicis et de l'évolution de leurs entreprises à Florence de 1397 à 1494, ainsi que de leurs filiales à Rome (1400-1494), à Venise (1402-1480), à Naples (1400-1494), à Pise (1442-1489), à Milan (1452-1478), à Genève (1426-1470), à Lyon (170-1494), à Avignon (1446-1479), à Bruges (1439-1481) et à Londres (1446-1480). Elle met en lumière les structures des entreprises médicéennes, l'influence que les illustres banquiers ont exercé sur la papauté du XVe siècle. Sans égaler les géants du

XIV^e siècle : Bardi, Perruzzi, Acciaiuoli, les Médicis occupent une place importante compte tenu des conséquences de la Peste Noire sur la chute du peuplement et de l'augmentation de la valeur du florin. Ils devaient compter avec leurs contemporains les Pazzi et les Strozzi, aussi puissants qu'eux. Le succès des Médicis dans un Occident qui régressait est dû à Giovanni di Bicci, le fondateur, puis à Côme l'Ancien qui sut s'assurer les services de Giovanni d'Amerigo de Benci, le plus éminent des hommes d'affaires de Florence, dont il fit son directeur général. On lui doit la structure en *holding* de l'entreprise : une compagnie mère associée principale de toutes les filiales dont le directeur général était l'associé minoritaire. Après la mort de Benci, qui s'était toujours opposé à prêter de l'argent aux princes, les préoccupations politiques de Côme amènent le déclin. A l'avènement de Laurent le Magnifique, succédant à Pierre le Goutteux, en 1469, la chute s'accélère : une grave dépression résulte de la guerre de Venise contre les Turcs, des campagnes malheureuses des ducs de Bourgogne, de la Guerre des Deux-Roses. Les filiales ont investi leurs capitaux auprès des princes, faute peut-être de pouvoir les investir ailleurs : Edouard IV doit 40.000 ducats à Londres, Charles le Téméraire, 60.000 à Bruges, Ferdinand d'Aragon, plusieurs milliers à Avignon et Naples, François Sforza, 179.000 à Milan. L'incapacité du personnel dirigeant sous Laurent le Magnifique et sous Pierre le Malchanceux, notamment de Tommaso Portinari à Bruges. Le retrait des fonds déposés par la papauté porta un coup fatal à la banque que devait balayer en 1494 l'invasion française.

Les causes de l'échec sont les mêmes que celles des grandes banques du XIV^e : la collusion avec le pouvoir politique. Mais malheureuse sur le plan financier la maison sut s'affirmer et subsister sur le plan politique.

R.V.S.

RUTENBURG Victor, *Les CIOMPI de Sienne*, dans les *Annales. Sociétés, économies, civilisations*, t. 20, p. 95-109, Paris, 1965.

Spécialiste des questions relatives aux mouvements ouvriers en Italie au moyen âge, cet historien soviétique estime que le soulèvement de 1371, à Sienne, fut l'œuvre des ouvriers de la laine (Compagnie del Bruco) et constitue, avant même le soulèvement des Ciompi de Florence, le 1^{er} mouvement vraiment important du pré-prolétariat ita-

lien. Il est probable que cette action eut des répercussions sur Florence car les révoltés florentins trouvèrent refuge à Sienne en 1378.

L'A. montre le développement à Sienne de relations pré-capitalistes dans les corps de métiers où se créent des ateliers de type manufacturier. L'*Arte della Lana* voit d'ailleurs une paupérisation constante des artisans au tournant du XIII^e siècle, tandis que se consolide une aristocratie corporative. Une ligne de démarcation s'installe entre les maîtres, jouissant seuls des droits corporatifs et les travailleurs dépourvus de protection et sans autre bien que leurs bras. Les ouvriers non spécialisés de la laine avaient pris à Sienne l'emblème de la chenille d'où le nom de *Brigata del Bruco* donné à leur compagnie. Le statut des lainiers stipule : « Il convient d'accorder créance à ce que dit le lainier, lequel mène les affaires dans la corporation, et de prendre parti contre l'ouvrier qui n'est qu'une quantité négligeable. » Leur salaire était réduit par un système d'amendes très strict, tant pour les travailleurs des ateliers que pour les chambrelans.

En 1355, l'arrivée de Charles IV en Italie déclenche des mouvements contre les Guelphes. Le peuple excité par les nobles gibelins met en pièce le gouvernement des riches et exige de l'Empereur l'installation d'un gouvernement populaire composé d'éléments très divers où les salariés n'entrent que pour une part. En 1368, les Grandi (nobles) reprennent l'initiative, mais les choses aboutissent avec l'aide de la haute bourgeoisie florentine à mettre en place un gouvernement de riches bourgeois.

En 1371, le mouvement rebondit à la suite de la prétention des salariés de la laine de se faire reconnaître les mêmes droits que les lainiers et d'obtenir un meilleur salaire. Le refus des patrons entraîna l'insurrection dont le succès entraîne l'adhésion des petits commerçants et artisans. Le gouvernement dans sa totalité appartient au menu peuple. Un complot des riches, des nobles et des classes moyennes eut raison de ce régime populaire dont les suppôts furent massacrés sans pitié ni discrimination. Certains membres des Grands et des Moyens ne furent pas épargnés par la justice expéditive des riches. Quelques réformes démocratiques furent prises pour pallier à nouvelle mésaventure mais en écartant soigneusement tout qui avait joué un rôle dans l'insurrection.

Nous trouvons là le schéma type des mouvements de l'espèce.

R.V.S.

DESCHAMPS Paul, *Terre sainte romane*, Zodiaque, la Nuit des Temps, 1964.

L'abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire s'est spécialisée depuis quelques années dans la publication régulière de volumes artistiques étudiant l'art roman. Elle a centré ses travaux sur l'art roman de la France et élargi ensuite son champ d'intérêt à la Catalogne et l'Irlande. Elle présente actuellement son vingt-et-unième volume : *Terre sainte romane*.

L'ouvrage reste dans la tradition de la maison : présentation générale, analyse des édifices les plus marquants, magnifiques photos. L'A. avait jadis publié des ouvrages très importants sur la même matière : deux volumes et deux albums in 4° (*Les châteaux des croisés en Terre sainte* — I. le Crac des chevaliers — II. La défense du royaume de Jérusalem, Paris, 1934 et 1939 avec des plans de F. Anus).

Il s'attache ici aux châteaux les plus connus et les plus remarquables : le château de Saone, le Kérak de Moab, le Crac des Chevaliers, le château de Margat et différents édifices de moindre renommée. Il présente ensuite les églises fondées et construites par les Croisés. Une carte du littoral syro-palestino-israélien facilite la localisation des édifices étudiés. L'A. rappelle l'influence de la poliorcétique byzantine et des nécessités de modification ou d'adaptation de moyens de défense à cause des très fréquentes opérations des Sarrasins. Comme de coutume, l'illustration est excellente et les schémas et plans des édifices très clairs et très soignés.

P.B.

HOAG J., *L'Architecture islamique*, adaptation française de H. Delgove, coll. « Les grandes époques de l'architecture universelle », Paris, Deux-Mondes, 1962.

Avec 37 pages de texte et 137 documents iconographiques (photos, schémas, plans, coupes, reconstitutions), l'ouvrage constitue une introduction très brève mais intéressante de l'architecture de l'Islam. Celle-ci s'est surtout développée dans deux domaines : la *mosquée* et le *palais* ainsi que dans les *médressés* (écoles théologiques) et les *khanes* (caravansérails).

L'A. insiste sur le caractère peu original des débuts de cette architecture qui, le plus souvent, s'inspire des œuvres des régions conquises. Les Arabes, sans tradition ar-

chitecturale propre, adoptent d'abord les modes de construction et de décoration des peuples soumis. Mais dès la fin de la période d'assimilation (le 10^e siècle environ), apparaît la diversité due aux conquêtes d'autres peuples islamisés (les Turcs par exemple), à l'isolement géographique (l'Espagne et l'Afrique du nord), autant qu'à l'évolution architecturale qui confère ses caractères propres à chaque région.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première se rapporte à la formation du style à l'époque des califes orthodoxes, des califes omeyyades et des premiers abbassides. C'est l'époque où les conquérants édifient la grande mosquée de Damas, la mosquée d'Omar (la Coupole du Rocher) à Jérusalem, les palais de Khirbat al Mafjar dans la vallée du Jourdain et de Mschatta au sud d'Amman.

Dans la seconde, l'auteur analyse les œuvres monumentales des Omeiyades d'Espagne (la grande mosquée du vendredi de Cordoue), des Almoravides d'Afrique du nord (ville de Fez), des Almohades d'Afrique du nord (Tlemcen) et d'Espagne (mosquée publique de Séville) et les réalisations du royaume de Grenade (Alhambra). La troisième comprend les réalisations des dynasties des Fatimides d'Egypte (remparts du Caire) Ayyoubides et Mamelouks (méderses et mausolées). La quatrième concerne l'art islamique sous la domination turque des Seldjoukides du sultanat de Roum — Asie Mineure (caravansérail sur la route de Konya à Aksaray et turbeh) et l'art de l'empire ottoman (mosquée verte de Brousse, mosquée de Sélim II à Andrinople).

A noter que seule l'architecture des pays méditerranéens est présentée ; l'auteur n'étudie ni l'art de l'Iran musulman ni celui de l'Inde musulmane. Le texte est clair, l'illustration iconographique abondante, fort variée et très judicieusement sélectionnée. Regrettons l'absence d'une carte qui eût été la bien venue.

P.B.

Histoire des temps modernes

VERHEYDEN A.L.E., *Le Conseil des Troubles. Liste des condamnés (1567-1573)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1961.

Liste de 12.302 noms de condamnés de cette sanglante institution extraordinaire : 1.067 à Tournai, 525 à Anvers, 477 à Ypres, le reste à l'avenant. De nombreux documents complètent le volume : instructions secrètes au duc d'Albe, sentences, rapport

sur la conduite du procès d'Egmont et de Hornes, etc.

R.V.S.

WALTER Gérard, *La Révolution anglaise*, Paris, A. Michel, coll. : « Memorial des siècles », 1963.

Les ouvrages de cette collection divisée en deux séries de 20 volumes : « Evénements », « Hommes », comportent une bibliographie, un aperçu documentaire, une présentation historique du sujet, une chronologie, des témoignages textuels. Dans l'ouvrage ci-dessus, traitant de la Révolution anglaise du XVII^e siècle figurent bon nombre de documents traduits en français pour la première fois et d'un rapport précieux pour les enseignants.

R.V.S.

TURNER E.S., *What the Butler saw. Two Hundred and fifty Years of the Servant Problem*, Londres, M. Joseph, 1962.

Histoire des relations entre maîtres et domestiques basée sur des sources littéraires, la presse, des enquêtes sur les mœurs publiques et privées de l'époque, d'excellentes illustrations notamment des caricatures rendent ce livre utile à l'enseignant.

R.V.S.

DAVIES R., *English Foreign Trade*, dans *Economic History Review*, t. XV, 1962.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la Grande Bretagne importe de moins en moins de produits manufacturés et davantage de matières premières et de denrées alimentaires. Le protectionnisme des pays d'Occident, leur développement économique, écarte l'Angleterre de leurs marchés. Elle cherche des ouvertures en Méditerranée et dans la Baltique. Le commerce colonial prend une importance grandissante. Peut-être explique-t-il l'obstination de Georges III à l'égard des *insurgents*, mais sans la justifier. La supériorité technique de l'industrie anglaise est telle, en effet, qu'elle n'a pas à craindre la concurrence. Très peu de temps après l'indépendance, elle retrouve tous les marchés américains et y déverse plus que sur les marchés européens.

R.V.S.

BEBBASCH Yvan, *Le marronnage. Essai sur la désertion de l'esclave antillais*, dans *L'Année sociologique*, 3^e série, années 1962 (p. 1-112) et 1963 (p. 117-195), Paris.

TARRADE Jean, *Affranchis et gens de*

couleur libres à la Guyane à la fin du XVIII^e siècle, d'après les minutes des Notaires, dans Revue française d'histoire d'Outre-Mer, t. 49, p. 80-116, Paris, 1962.

A propos de ces deux articles, Roger BASTIDE constate que le rôle de l'historien est de faire naître chez le sociologue d'aujourd'hui une mauvaise conscience. Le marronnage n'est pas simplement la recherche de la liberté, mais un phénomène plus complexe assimilable à un mécanisme de défense, une réaction, d'ailleurs désespérée, à un affaissement psychique. Réaction à une dépression causée par l'arrachement au milieu sécurisant, même servile, à la faim, à de mauvais traitements, au désir de promotion sociale, etc. Les conditions du marronnage sont loin d'être aussi simples qu'une littérature polémique tend à les définir. Les bandes de marrons constituent en vérité l'exception, elles ne peuvent survivre que sur la Terre Ferme ou dans certaines îles disputées par les Européens et restées de ce chef désertes. Le plus fréquemment, les marrons réintègrent la servitude plus ou moins volontairement après un certain temps. Les patrons ont tout intérêt à récupérer une main d'œuvre qui devient rare après la suppression de la traite. Aussi la politique répressive des gouvernements est-elle peu appréciée des colons. Seuls les cas les plus graves aboutissent à des exécutions, quitte à réclamer une indemnisation à l'Etat. A côté du marronnage silvestre se développe un marronnage urbain qui affecte surtout les créoles en possession d'un métier et qui trouvent dans les grandes villes un milieu propice pour disparaître, parfois grâce à la complicité d'un autre patron. Ces pratiques sont fréquentes après l'abolition de la traite. Ces faits, applicables aux Caraïbes, pourraient être confirmés au Brésil.

R.V.S.

COBB Richard, *Les armées révolutionnaires, instrument de la Terreur dans les départements*, 2 vol., Paris, Mouton, 1963.

Ouvrage capital sur cette matière trop mal connue jusqu'ici, bien que certaines interprétations soient criticables. Il n'est point question des armées régulières levées en France sous la Révolution, mais de forces de police politique organisées en 1793 pour combattre les contre-révolutionnaires, assurer le respect du maximum, l'approvisionnement urbain, et appliquer la politique révolutionnaire : déchristianisation, arrestation des suspects, etc.

Ces armées, dont le nombre varie en effectifs de 60 à 3.200 hommes dans les départements, furent généralement créées sous la pression des Sociétés populaires. A Paris, le décret de la Convention fut arraché par les « sections ». Ailleurs, les Représentants en mission eurent la main forcée. Suspects de faire renaître le mouvement fédéraliste, les armées révolutionnaires ne jouirent pas de la sympathie du gouvernement. Chargées d'opérations répressives, elles ont mécontenté les masses, ce qui explique leur mauvaise réputation unanime.

L'armée révolutionnaire parisienne devait compter 7.200 hommes. Armée de civils dont l'état-major était composé de médiocres ou d'embusqués, dont la cavalerie abritait des royalistes mal contrits, dont l'infanterie est formée de révolutionnaires sincères, lecteurs assidus du « Père Duchesne », l'armée révolutionnaire prit vite les défauts des armées de métier sans en avoir les mérites : abus de la force, mépris du « pékin », promotions trop rapides sans justification de valeur, compétence rare. On ne peut s'empêcher de penser aux armées issues de la clandestinité dont le courage et le patriotisme n'excluaient pas pareils reproches, après la libération de 1944. A en croire l'auteur, des raisons fort matérielles et personnelles poussent les volontaires vers cette milice : haute solde, goût de l'aventure, apât de l'épaulette, grosse ripaille...

Au total les armées révolutionnaires ne dépassèrent pas 40.000 hommes. Leur action dont la responsabilité incombe aux agents de liaison, — représentants en mission, commissaires du pouvoir exécutifs, commissaires civils, etc., — fut efficace en matière économique. Elles aidèrent au ravitaillement des centres urbains en veillant à la libre circulation et à la sécurité des convois de vivres. Sur le plan judiciaire, elles n'ont rien modifié à la Terreur, sinon qu'elles s'entouraient d'un appareil destiné à terroriser : les longues moustaches à la gauloise et les bonnets d'oursin enfoncés sur les yeux participent à cette mascarade. Il ne semble pas qu'on puisse les accuser des crimes de Nantes et de Lyon dont ils furent les exécutants. Contrairement à M. Mathiez, l'auteur se hasarde à inculper Robespierre de la responsabilité des mitraillades de Lyon avec ses collègues du Comité de Salut public. Le fait est contestable.

Perdus de réputation, les armées révolutionnaires furent dissoutes à partir du décret du 4 décembre 1793. Leurs membres restèrent suspects aux régimes successifs.

Leur courte existence marquée de méfaits leur valut l'opprobre de tous.

R.V.S.

FEUERWERKER David, *Les Juifs en France, anatomie de 307 cahiers de doléances de 1789*, dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, t. 20, p. 45-61, Paris, 1965.

Parmi tant de cahiers abordant le problème juif, il est possible d'observer les réactions de l'opinion française en 1789. Les aspects économiques figurent au premier plan : usure, manque de numéraire, concurrence commerciale préoccupent les rédacteurs des cahiers. Les Juifs, selon certains en portent la responsabilité. Toutefois, le manque d'organisation générale du crédit, ainsi que les conditions inhumaines dans lesquelles l'ancien régime faisait vivre les Juifs, ont comme corollaire l'usure juive. L'usure chrétienne, aussi dénoncée, ne peut s'expliquer par les mêmes raisons. Beaucoup préconisent des remèdes : rendre les Juifs utiles, leur donner accès aux arts et métiers, aux arts libéraux, au commerce licite, à l'agriculture, leur permettre l'intégration totale. On acquiert ainsi la conviction que, en dépit de certaines préventions survivant de l'Ancien Régime, l'opinion publique avait conscience de la nécessité d'apporter un changement radical à la situation sociale, économique et politique des Juifs en France.

R.V.S.

Histoire contemporaine

BRUGMANS J., *Paardenkracht en Mensenmacht. Sociaal-economische Geschiedenis van Nederland 1795-1940*, La Haye, Nijhoff, 1961.

Description de l'évolution économique des Pays-Bas actuels depuis la disparition de la République des Provinces-Unies en 1795. Après les effets désastreux de l'occupation française, les initiatives de Guillaume d'Orange réveillent l'esprit d'entreprise des Hollandais somnolents. L'indépendance belge eut des effets stimulants : implantation d'industries nouvelles dues à des hommes du Sud, orangistes. Rotterdam et Amsterdam s'ouvrent à la navigation à vapeur. Toutefois le souci de l'emploi l'emporte sur la rationalisation de la production. Il serait trop long de relater la croissance économique-sociale de ce pays qui a vu naître et se développer des firmes aussi puissantes que *Unilever*, issue de l'association de deux colporteurs de beurre, *Philips* ou la *Royal*

Dutch. L'originalité des Pays-Bas tient à :

- 1° un départ tardif de la Révolution industrielle : 392 machines à vapeur, soit 7.193 HP, en Hollande en 1853 ; 1.448, en Belgique, soit 37.400 HP, en 1844.
- 2° une collaboration active de l'agriculture.
- 3° une croissance s'exprimant dans tous les secteurs, sauf l'industrie lourde.
- 4° une expansion géographique harmonieuse.

- 5° une grande importance du secteur tertiaire : transport, banque, import-export.

Lamentable au milieu du XIXe siècle (cfr. H.F. WESSELS, *Gouda, proeve eener stads-monographie*, thèse, Utrecht, 1939), le niveau de vie des travailleurs s'améliore à la suite de la révolution industrielle ; deux grandes crises s'affirment en 1886 et 1929.

R.V.S.

MIEGE, *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*, 5 vol. à paraître, 3 vol. parus, Paris, PUF, 1962.

Monde fermé au début du XIXe siècle, replié derrière ses corsaires, à l'ombre d'une économie de subsistance accablée par l'absence de commerce, les épidémies et diverses autres misères. A partir de 1830, la fourniture de céréales aux armées françaises d'Algérie relance l'économie. Les Occidentaux de la péninsule ibérique et de la Méditerranée occidentale s'intéressent à un trafic étroitement contrôlé par le sultan : laine, grains, sucre, thé, cotonnades, peaux, cire, gommages, huile, viande, armes. Un coup redoutable fut porté par la guerre franco-marocaine de 1844. Le commerce maritime tombe jusqu'en 1863 : disettes, monopoles excessifs des occidentaux, effondrement des prix extérieurs en sont la cause. La guerre de Crimée et les achats qu'elle exige amènent une relance.

Le traité de 1856 règle le commerce avec la France et instaure une représentation consulaire officielle. D'autres puissances s'y associent. Une agression de l'Espagne se solde par le paiement d'une lourde indemnité de guerre, prix de l'évacuation de Tétouan. Le pays s'endette d'autant plus que des conditions commerciales trop favorables sont consenties à l'Espagne. Les exigences étrangères s'accroissent d'autant. La navigation à vapeur provoque la concentration des activités portuaires et leur développement : régularité, colonies européennes, services sanitaires. Le régime de protection européenne enlève au sultan le contrôle du commerce assuré par des intermédiaires juifs notamment. La population des villes

neuves s'accroît de l'apport du cru rural démographique dès avant le protectorat. En dépit des initiatives heureuses du sultan, la monnaie se déprécie, le trésor est en difficulté à cause des exemptions dont profitent les Européens. De 1873 à 1877, le Maroc connaît ses meilleures années sous Moulay Hassan, pondéré et laborieux. La population d'origine européenne croît dans les ports. L'Espagne, l'Allemagne, la France, la Belgique même convoitent les territoires du Sud. Les opérations militaires montées pour dissuader leurs initiatives, les indemnités soldées pour compenser des opérations commerciales fictives montées par les trafiquants étrangers, achèvent de ruiner le trésor. En fait le Sud-Marocain ne présente aucun intérêt économique à cette époque ; entraves à la traite, plumes d'autruches démodées, ruine du commerce caravanier. La chute des prix du blé sur le marché international, la concurrence des laines australiennes, la perte du fret sur les grands itinéraires, la sécheresse décimant le bétail amènent la catastrophe. Les usuriers spolient les terres, le commerce tombe de 70 %, la monnaie dévalue et les sorties de numéraire sont abondantes.

On peu se demander, à constater les efforts dont furent capables certains sultans, si une aide désintéressée pour les encourager n'aurait pas abouti à une européanisation plus rapide et plus complète du Maroc en épargnant les tortures et les drames d'une période de guerre qui s'ouvrira avec le XXe siècle et couvrira plus d'un demi siècle.

R.V.S.

PIPES Richard, *Social democracy and the Sint-Petersburg Labor Movement (1885-1897)*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1963.

Contrairement à l'opinion admise, il n'y a pas eu fusion entre les intellectuels sociaux-démocrates russes et le mouvement ouvrier. Celui-ci s'oppose à toute politisation. Il est d'abord sous l'influence combinée des populistes anarchistes et des sociaux-démocrates. Après 1894, une évolution s'observe dans l'action militante, les premiers usent du terrorisme, tandis que les seconds s'orientent vers la formation de cadres ouvriers. Les ouvriers penchent vers les seconds par crainte de l'activisme. Si les ouvriers non éduqués réagissent par des explosions violentes, une petite élite des grandes industries fréquentent les écoles du

dimanche et organise un embryon de syndicalisme. La grève révolutionnaire de 1896 provoque une prise de conscience et la mise en train d'un mouvement syndical efficace.

Les intellectuels sociaux démocrates constituent à part un groupe clandestin fondé par des étudiants non-russes, des Polonais notamment de l'Institut technologique. Ils essaient de diriger les cercles d'éducation ouvrière : propagande, ou de provoquer des actions de grève : agitation, préconisée par Martov. Ces initiatives sont mal vues par les dirigeants ouvriers.

Lénine arrivé à Pétrograd en 1894 a fait l'objet d'une majoration légendaire. Son rôle a été mince : dans le groupe d'Union de lutte créé par Martov, il tient la plume : il accable les populistes mais n'exerce aucune influence sur le mouvement ouvrier. Il se méfie de l'élite ouvrière où il voit une concurrence. Versant d'abord dans l'économisme selon lequel il suffit d'aider à l'évolution conditionnée par l'économie, Lénine adopte finalement la position opposée selon laquelle la politique devait être inoculée de l'extérieur par un parti socialiste organisé.

Il ne sera pas inutile de préciser ici l'origine du terme populisme (*narodnichestvo*) dont les partisans soulignent la valeur de contact avec le peuple et les adversaires l'utopisme des *narodniki* inspirés par Herzen, Lavrov, Bakunin, caractérisés par un socialisme agraire basé sur les institutions traditionnelles de la commune rurale, et dégénérant souvent en terrorisme. C'est l'échec même du mouvement vers 1880 qui répand la dénomination pour désigner ceux qui plus que la théorie préfèrent l'action et forment la société secrète *Zemlja i Volja* (Terre et liberté). Après la famine de 1891, Voroncov crée un néo-populisme en affirmant que la Russie peut passer à une société fraternelle sans passer par le biais du capitalisme. Combattu par Plekhanov, Struve et Lenine, cette tendance céda la place au néo-populisme du parti socialiste-révolutionnaire. Le populisme représente dans l'ensemble un mouvement doctrinal, idéaliste, humanitaire, anarchisant, nationaliste, passéiste, attaché au destin providentiel de la Russie. Il s'oppose à la tendance pratique, scientifique, autoritaire, opportuniste, internationaliste, progressiste dont sortiront les bolchéviques, non sans que ceux-ci n'aient emprunté aux premiers certains de leurs traits.

R.V.S.

BARAL Pierre, *Les mouvements agrariens de l'ère industrielle (jusqu'à la seconde guerre mondiale)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 299-330, Paris, 1964.

A l'origine des mouvements agrariens (réaction du monde rural dans son ensemble), que nous distinguerons des mouvements agraires (révoltes internes), se trouve la perception des difficultés agricoles en face de l'évolution industrielle. La crise agricole de 1873-1896, marquée par la chute du prix des grains, détermina la création de nombreux organismes de défense : *Union Centrale*, en France (1886), *Bund der Landwirte*, en Prusse (1893), *Boerenbond*, en Belgique (1890), puis aux Pays-Bas (1896), *Irish Agricultural Organisation Society* (1894), *Union suisse des paysans* (1897), pour ne citer que quelques pays parmi d'autres. Aux USA, le mouvement de la *Grange*, cristallise les doléances des fermiers obérés par les puissances financières et le système d'affaires capitaliste. La *Farmers' Union* et l'*Equity*, rassemblèrent un maximum de membres après 1900. Après le boom des années de guerre, vint la chute des prix de 1920-1921 et la naissance de la *American Farm Bureau Federation*. En Europe, une nouvelle baisse débute en 1926. En France l'hectolitre de blé passe de 183 à 74 Fr de 1926 à 1935. Des partis agrariens se créent : *Chemises vertes* de Dorgères, en France ; le *Front vert*, en Allemagne. Aux USA, Steinbeck écrit ses *Raisins de la colère*.

Sur le plan international, en 1889, une *Commission internationale d'agriculture* n'aboutit qu'à des vœux pieux. Après la première guerre mondiale, se groupèrent deux *Fédérations internationales des travailleurs de la terre*, socialiste (1920) et chrétienne (1921), ainsi que l'*Internationale paysanne Rouge (Krestintern)* fondée à Moscou comme section spécialisée de la Troisième internationale. Une *Internationale verte* se constitua en 1928 à Prague, pour grouper les partis politiques paysans alors nombreux en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Scandinavie.

On constate que le mouvement paysan est animé par les grands propriétaires là où leur rôle politique est compromis, par le clergé là où menace la déchristianisation ou l'anticléricalisme. L'influence sur les notables est nette. Les essais d'incorporer les journaliers et les métayers aboutirent à des succès inégaux. Ces groupes sont souvent agités de soubresauts à caractère socialiste voire anarchiste, en Espagne notamment. Au catholicisme allemand Schorlemer-Ast assu-

rant : « Le grand propriétaire doit vivre en chrétien, c'est-à-dire se distinguer de ceux qui considèrent un vaste domaine comme un placement avantageux de leur capital, ou comme un moyen d'échapper aux chaleurs de l'été. Nous avons partagé les souffrances comme les joies du peuple... tous sont devant Dieu des serviteurs utiles : voilà la véritable égalité. Ce n'est que dans ce sentiment que peut se constituer la véritable hiérarchie sociale », Jaurès répliquait : « Bien loin que vous puissiez trouver dans la démocratie rurale un point d'appui contre la démocratie ouvrière, nous, nous irons puiser dans cet immense réservoir des souffrances paysannes de quoi compléter la force ouvrière en vue de la conquête du pouvoir politique et de l'expropriation économique et politique de la haute bourgeoisie capitaliste qui exploite le paysan comme l'ouvrier. »

A noter qu'en 1892, les paysans siciliens formèrent des *fasci* dont le souvenir n'était pas encore éteint, ayant rassemblé jusqu'à 300.000 adhérents, lorsque Mussolini en reprit la dénomination.

R.V.S.

BRUNSCHWIG H., *L'avènement de l'Afrique noire...*, Paris, Colin, 1963.

Le XIX^e siècle est le temps où l'Afrique Noire se prépare à participer activement à la vie internationale. Jusqu'alors le commerce des esclaves, qui avait pris un développement considérable parallèlement à celui de la canne à sucre depuis le milieu du XVI^e siècle, était la forme dominante des relations entre l'Afrique, au sud du Sahara et le Monde. « Seuls ceux d'entre (les Africains) qui furent réduits en esclavage et emmenés au loin, découvrirent le reste du Monde ». Le XVIII^e siècle connut des courants humanitaires dans sa seconde partie : religieux et populaire en Angleterre, philosophique et limité à une élite cultivée en France, le mouvement antiesclavagiste obtint des résultats légaux : affranchissements en 1772 des Noirs qui se trouvaient sur le sol anglais, abolition de la traite dans l'Empire britannique en 1807, engagement des signataires du traité de Vienne de concourir à la suppression universelle de la Traite, abolition de la traite dans l'Empire français en 1848. Mais la traduction dans les faits de ces mesures de libération ne fut ni immédiate, ni facile à réaliser.

Les Noirs émancipés en Grande-Bretagne par la décision judiciaire de 1772 étaient dépourvus de moyens de subsistance. Un

« Comité de secours au noir pauvre » pensa résoudre ce problème en fondant une colonie d'agriculteurs en Sierra Leone, afin d'y créer une société africaine chrétienne semblable à la société britannique. Ainsi les anti-esclavagistes espéraient introduire en Afrique un mode de vie exemplaire qui, attirant les Noirs vers « le christianisme, le commerce et la civilisation » tarirait le honteux trafic des hommes. Le premier groupe fut débarqué en 1787. Cette date marque « la révolution qui introduisit l'Afrique noire dans le monde ». Mais les idées étaient en avance sur les possibilités économiques : la main d'œuvre noire était indispensable aux plantations de canne à sucre du Nouveau Monde, particulièrement à un moment où le prix du sucre baissait, la demande pour cette denrée augmentait d'autre part, les tribus courtières, intermédiaires fournissant les esclaves de l'intérieur aux marchands, n'avaient pas d'autre produit d'échange pour obtenir les biens européens auxquels elles avaient pris goût. Sous cette double pression, le commerce des esclaves, devenu contrebande, ne diminue pas, s'accroît même en dépit de la police des mers assurée

par des bateaux de commerce anglais, français et américains. Vers 1840, la traite est plus prospère qu'à la fin du XVIII^e siècle.

La culture de la betterave à sucre en Europe (1789), la découverte des propriétés de l'huile de palme (stéarine, 1823) et du caoutchouc vulcanisé (1843) contribuèrent à ralentir le trafic des esclaves en fournissant aux Noirs une autre monnaie d'échange. La découverte de la quinine (1829), les progrès des moyens de transport (paquebot à hélice, 1837), accentuent les tendances, le trafic honteux se ralentit. De 1840 à 1880, des relations s'établissent sur un pied d'égalité, les Etats étant peu soucieux d'assumer des responsabilités politiques coûteuses.

Tout change à partir de 1880, pour l'Angleterre, la France, l'Allemagne commence la colonisation impérialiste. Léopold II, Brazza, Peters ouvrirent l'Afrique à l'expansion européenne. Elle devint une des soupapes de sûreté du système de la paix armée, en offrant aux idéologies nationalistes qui s'étaient emparées des peuples blancs, un champ moins dangereux que l'Europe aux frontières durcies.

R.V.S.